

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 6 avril 2007, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par apport en numéraire et/ou par compensation avec des créances, de la société les Eaux Minérales d'Oulmès. La souscription est réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits de la société les Eaux Minérales d'Oulmès S.A.

L'augmentation de capital porte sur un total de 330 000 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 606 DH par action ;
- Prime d'émission : 506 DH par action ;
- Période de souscription : du 16 avril au 7 mai 2007 inclus ;

Les droits préférentiels de souscription relatifs à la présente opération seront librement négociables à la Bourse des valeurs de Casablanca pendant la période de souscription.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - Au siège des Eaux Minérales d'Oulmès S.A, Zone industrielle de Bouskoura – Casablanca ;
 - A Upline Securities, 37 Bd. Abdellatif Ben Kaddour – Casablanca ;
 - A la Banque Centrale Populaire, 101 Bd Zerktouni – Casablanca ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des valeurs de Casablanca ;
- Disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

Contact CDVM:

Tél : 037 68 89 24

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/010/2007

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières